



SÉJOURS ADAPTÉS



ÉTÉ

2024



Sommaire

Mot d'accueil.....	p 3
Comment s'inscrire.....	p 5
L'organisation des vacances.....	p 6
Grille auto-évaluation et l'outil SEMBA.....	p 7

SEJOURS BLEUS

Le Crozet	Loire.....	p 12
Vichy	Allier.....	p 13
Portiragnes	Hérault.....	p 14
L'Esterel	Var.....	p 15
St Paul en Pareds	Vendée.....	p 16
Lac de Côme	Italie.....	p 17
Lac du Bourget	Savoie.....	p 18
St Sorlin d'Arves	Savoie.....	p 19
St Martin de Landelles	Manche.....	p 20
Rocamadour	Lot.....	p 21
Arêches Beaufort	Savoie.....	p 22
St Alban Auriolles	Ardèche.....	p 23
Chambéry	Savoie.....	p 24

SEJOURS ORANGES

St Laurent en Grandvux	Jura.....	p 26
Issoire	Puy De Dôme.....	p 27
Haute-pierre le Châtelet	Doubs.....	p 28
Château de la Loire	Indre.....	p 29
Le Crozet	Loire.....	p 30
L'Esterel	Var.....	p 31
Chambéry	Savoie.....	p 32
Les Abrets	Isère.....	p 33
St Martin de Landelles	Manche.....	p 34
St Sorlin d'Arves	Savoie.....	p 35
St Etienne sur Chalaronne	Ain.....	p 36
St Germain Lespinasse	Loire.....	p 37
Prades	Pyrénées Orientales.....	p 38
Béziers	Hérault.....	p 39
Rocamadour	Lot.....	p 40

SEJOURS VERTS

St Laurent en Grandvaux	Jura.....	p 42
Bertignat	Puy De Dôme.....	p 43
Les Hauts du Gévaudan	Lozère.....	p 44

SEJOURS VIOLETS

Alès	Gard.....	p 46
Les Abrets	Isère.....	p 47
Les Hauts du Gévaudan	Lozère.....	p 48

Conditions d'annulation.....	p 50
Tableau du montant des acomptes et assurances des séjours.....	p 51/52
Aides financières possibles.....	p 53
CNLTA.....	p 54
Résumé des garanties d'ASSUR TRAVEL.....	p 55
Nous contacter.....	p 58

Présentation d'AVL



Mot d'accueil

L'année 2023 est terminée... marquée par les 30 ans d'AVL qui resteront dans nos têtes comme un beau moment convivial, musical et festif !

Bonjour 2024 !!!

Que cette année 2024 soit pleine de joies et de promesses pour vous tous et essentiellement pleine de VACANCES !!!

Vous y pensez déjà et vous avez raison ! Bienvenue dans la nouvelle édition du catalogue des séjours été 2024 qui vous permet de vous projeter pour l'été prochain. Consultable en ligne sur notre site, nous nous ferons un plaisir de vous l'adresser en format papier, sur simple demande de votre part.

Nous vous présentons une offre renouvelée d'une grande diversité, comprenant plus de trente destinations dont de nombreuses nouveautés : les lacs Italiens, la Normandie, Rocamadour, le Doubs, Arêches-Beaufort... le choix est très large pour que vous puissiez profiter de vacances qui vous ressemblent !

Nous attirons votre attention sur les conditions générales des séjours que vous trouverez en dernière partie de cette brochure. Nous vous recommandons de les lire attentivement avant toute inscription. Celle-ci ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement d'un acompte.

Bien entendu nous restons à votre disposition pour vous apporter l'assistance nécessaire dans vos démarches. A très bientôt et merci de votre confiance.

Présentation

L'association AVL organise depuis 1993 des séjours adaptés de vacances pour des adultes présentant une déficience intellectuelle.

AVL a pour objectif de permettre à ces personnes de partir en vacances dans un cadre proche de vacances entre amis ou en famille et aussi de découvrir de nouvelles régions et de nouvelles cultures.

Les engagements d'AVL

- Un **taux d'encadrement élevé**, en pleine conformité avec les recommandations du Conseil National de Loisirs et de Tourisme Adapté (CNLTA).
- Des **séjours en petits groupes**: pour favoriser la cohésion et pour faciliter l'inclusion sociale.
- Des **véhicules disponibles** sur toute la durée du séjour, pour davantage de liberté et d'autonomie pour tout le groupe.
- Des **tarifs calculés** pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances. Des **tarifs « tout compris »** : encadrement, hébergement, nourriture, activités, déplacements, visites.

Comment s'inscrire ?

1 • Envoi de la fiche d'inscription et de l'acompte

Pour vous inscrire, vous devez retourner la **fiche d'inscription** jointe avec ce catalogue.

Vous pouvez la télécharger sur notre site internet : www.avl42.org.

Soyez précis pour la compléter avec exactitude (recto/verso).

Veillez à bien noter un numéro d'urgence joignable 24/24H

Pour prendre en compte la réservation définitive, vous devez nous faire parvenir un **chèque d'acompte**.

Modalités de paiement :

- Acompte de 30 % du prix du séjour
- + 30€ d'adhésion annuelle pour l'association AVL
- + le montant de l'assurance (si souscrite)
- (voir montant dans le tableau en fin de catalogue, ainsi que les conditions d'annulation)

Nous vous rappelons que si vous choisissez de ne pas souscrire à l'assurance, vous ne pourrez, en aucun cas, prétendre à un remboursement de la part d'AVL.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner ou vous aider à choisir une destination.

2 • Validation par la commission répartition

La Commission Répartition d'AVL étudie toutes les demandes reçues :

- Elle vérifie l'autonomie du vacancier à l'aide de la fiche d'inscription.
- Elle effectue la répartition en respectant au mieux le choix de chacun.

Si les séjours choisis sont complets ou ne correspondent pas au profil du vacancier, la commission répartition d'AVL vous recontactera par téléphone pour vous faire une autre proposition.

3 • Confirmation de l'inscription avec envoi du dossier complémentaire

Une fois la demande de séjour validée, AVL vous fera parvenir une confirmation avec une demande de complément de dossier à remplir et des pièces à fournir, à nous retourner le plus rapidement possible.

Notre association est agréée par l'A.N.C.V. et accepte les chèques vacances édités par cet organisme.

Documents et règlement du séjour

AVL ne pourra pas accueillir le vacancier le jour du départ si le dossier complet avec le solde du règlement n'est pas parvenu avant la date indiquée sur le courrier de confirmation .

LEGENDE DES PICTOGRAMMES



Adapté aux fauteuils



Chambre possible pour un couple



Lit médicalisé accepté



Escalier dans le gîte

L'organisation des vacances

● L'hébergement, les repas, le transport & les piscines

Conformément à nos engagements, et pour une approche plus conviviale, nous préférons louer des gîtes ou bungalows plutôt que des hébergements en collectivité. Le coût de la location est dès lors plus élevé, mais cela permet d'organiser des séjours en petits groupes et de favoriser l'inclusion des vacanciers et les liens avec l'équipe. Nos séjours sont en gestion libre, c'est-à-dire que ce sont les animateurs, aidés des vacanciers volontaires, qui préparent les repas. Les menus sont établis à l'avance en fonction des besoins des vacanciers.

Le pique-nique et/ou le repas qui suit l'heure de départ est fourni par AVL ainsi que le repas précédant le retour du vacancier.

De nombreux gîtes sont équipés de piscines privées qui répondent aux normes de sécurité. Selon la réglementation en vigueur, la baignade en piscines privées ne nécessite pas la présence d'un surveillant de baignade.

Cependant les vacanciers pourront se baigner à certaines conditions :

- Avoir une autorisation de baignade à jour pour le séjour concerné
- Toujours être accompagné d'un animateur.

Dans le cas où les animateurs du séjour ne savent pas nager et/ou ne veulent pas assumer la responsabilité de la surveillance de la baignade des vacanciers, alors il n'y aura pas de baignade possible.

Selon les destinations, les départs se feront le matin ou l'après-midi pour une arrivée sur le gîte dans l'après-midi ou dans la soirée.

● L'équipe d'animation

Les équipes sont composées d'animateurs aux profils variés et complémentaires. Certains sont des professionnels du secteur médico-social et d'autres sont formés sur le terrain en complément des formations proposées par AVL. Aussi, pour compléter leurs connaissances, AVL organise en partenariat avec un organisme dédié le « GRAFE » des formations comprenant plusieurs modules (les types de handicap, les repas, la toilette, le repos, les gestes et postures, l'animation...).

De plus ils sont accompagnés par le personnel d'AVL et par les administrateurs. Le conseil d'administration de l'association est composé de professionnels du secteur médico-social, famille de vacanciers et responsables de séjours.

● Le suivi médical

Les animateurs sont habilités à distribuer et à aider à la prise des médicaments selon les prescriptions indiquées sur les ordonnances.

Si besoin, AVL fera l'avance des frais médicaux pendant le séjour, et vous devrez nous faire parvenir le remboursement au retour du séjour.

Semainiers

Les DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) demandent à ce que les **semainiers contenant les médicaments pour toute la durée du séjour** soient **obligatoirement préparés** en amont **par les établissements de résidence ou les familles**, et remis le jour du départ.

Spécificités médicales

Les **demandes en matériel spécifique** (fauteuil, lit médicalisé...) **ou d'une prise en charge particulière** (passage d'une infirmière, veille particulière...) doivent nous être **indiquées** très précisément dès la **fiche d'inscription** et accompagnées de la prescription médicale.

Ordonnance

Le jour du départ, le vacancier doit **obligatoirement** avoir dans ses bagages l'ordonnance de son traitement **en cours de validité**.

Location matériel

Les lits douche, chaises douche et matelas ne peuvent **pas être loués**.
Ils devront être **fournis par l'établissement ou la famille**.

L'outil SEMBA

◆ L'outil SEMBA

La SEMBA (Synthèse d'Évaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) créée par le CNLTA est une nouvelle méthode qui vous permettra de déterminer les besoins d'accompagnement des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées.

Elle vise à remplacer la grille d'évaluation des autonomies précédemment mise en place par le CNLTA depuis 1999.

Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez nous contacter ou consulter le manuel rédigé par le CNLTA. (à télécharger sur le site du CNLTA).

La notion d'autonomie (bonne, moyenne et faible) est remplacée par la notion d'accompagnement (soutien, proximité et renforcé).

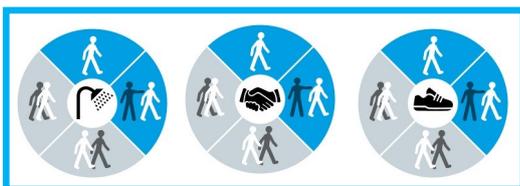
Elle prend en compte trois besoins principaux :

- ⇒ Vie quotidienne (repas, toilette, habillage)
- ⇒ Vie sociale et comportement
- ⇒ Mobilité et déplacement



◆ LE SEMBA D'AVL

Séjour bleu:



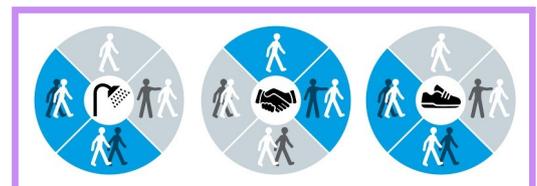
Séjour orange:



Séjour vert:



Séjour violet:



● L'encadrement et la grille d'auto-évaluation

Le résultat détermine le type de séjour sur lequel il est nécessaire de s'inscrire afin de passer les meilleures vacances possibles :

Séjour bleu :

⇒ Accompagnement simple :

Adultes autonomes nécessitant un encadrement de 1 animateur pour 3 à 4 vacanciers ayant besoin de stimulation pour les actes de la vie quotidienne et d'aide à la prise de médicaments et la gestion de l'argent de poche.

Séjour Orange:

⇒ Accompagnement soutenu :

Adultes de moyenne autonomie nécessitant un encadrement de 1 animateur pour 2 vacanciers, avec participation active dans les actes de la vie courante (toilettes...)

Séjour Vert:

⇒ Accompagnement renforcé :

Adultes dépendants d'une tierce personne avec un encadrement de 1 animateur pour 1 vacancier.

Séjour Violet:

⇒ Accompagnement renforcé—séjour spécifique :

Adultes dépendants d'une tierce personne mais avec une bonne capacité de communication certain, avec un encadrement de 1 animateur pour 1 vacancier.

Les prix indiqués tiennent compte de la formule choisie et donc du nombre d'animateurs nécessaire pour le confort et l'accompagnement des vacanciers. **D'autre part, une astreinte de nuit est instituée pour tous les séjours.**

● Notre démarche qualité

Nous nous inscrivons dans une démarche de recherche de qualité. Nous faisons partie de ces organismes qui œuvrent au niveau national pour faire en sorte que les temps de vacances soient un temps d'épanouissement de la personne dans un cadre sécurisant.

Nous travaillons dans le cadre réglementaire du ministère du tourisme et en lien avec :

- **DDETS** (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)



- **CNLTA** (Conseil National des Loisirs et Tourisme Adaptés)

Nous déclarons nos séjours aux préfectures de département, dans le cadre des « vacances adaptées organisées ». Nos séjours sont régulièrement contrôlés par les DDETS.



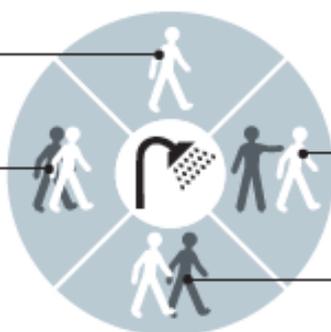
FICHE EXPLICATIVE ET D'UTILISATION DE L'OUTIL SEMBA

La SEMBA (Synthèse d'Evaluation de Mes Besoins d'Accompagnement) créée par le CNLTA est une méthode qui vous permettra de déterminer les besoins d'accompagnement des personnes dans le cadre de vacances adaptées organisées. Elle vise à remplacer la grille d'évaluation des autonomies précédemment créée par le CNLTA et utilisée par la majorité des organismes de vacances adaptées. La SEMBA est mise en place pour les futurs vacanciers et les personnes qui les accompagnent au quotidien afin qu'ensemble ils définissent au mieux les besoins d'accompagnement nécessaires pour chaque adulte déficient souhaitant partir en séjour de vacances adaptées.

Vie quotidienne (repas, toilettes, habillage) :

Pas de besoin spécifique d'accompagnement

Aide totale : prise en charge par l'accompagnant de la plupart ou de la totalité des gestes de la vie quotidienne



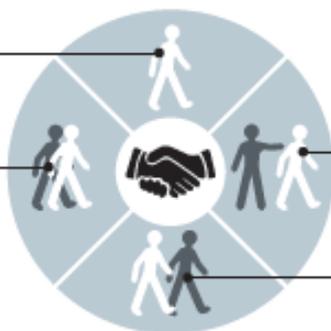
Stimulation verbale : simple consigne orale (rappel) ou aide ponctuelle (1 à 2 fois/semaine maxi)

Aide partielle ou guidance : accompagnement quotidien physique ou verbal nécessaire dans certains des gestes de la vie quotidienne

Vie sociale et comportement :

Pas de besoin spécifique

Vigilance permanente : besoin de régulation dans les relations sociales (instabilité fréquente)



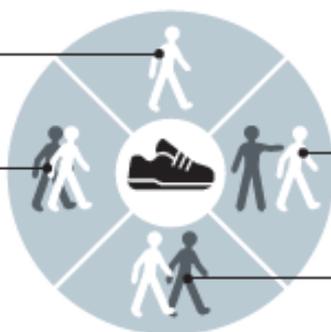
Attention ponctuelle : besoin de sollicitations dans les relations sociales

Attention soutenue : besoin de médiation dans les relations sociales (instabilité possible)

Mobilité et déplacement :

Pas de besoin spécifique : se déplace seul (et se repère seul)

Aide permanente : a besoin d'une présence ou d'une aide individuelle, personnalisée, systématique pour se déplacer



Attention particulière et aide au repérage : a besoin de préparation spécifique pour se déplacer seul ou présence discrète de l'encadrement

Aide régulière et/ou vigilance soutenue : a besoin d'accompagnement pour se déplacer en dehors d'un périmètre restreint



Exemple : ici on indique que le séjour est destiné à des vacanciers n'ayant pas besoin d'accompagnement dans la vie quotidienne.

L'Organisme de Vacances Adaptées doit être un réel partenaire pour vous aider à trouver le séjour correspondant au mieux aux besoins d'accompagnement ainsi qu'au souhait de vacances de la personne handicapée. Si vous avez besoin d'aide dans le choix du séjour de vacances adaptées, vous pouvez consulter le manuel rédigé par le CNLTA « Comment choisir son séjour de vacances adaptées ? »

FICHE D'AUTO-ÉVALUATION

semba[®] Synthèse d'Évaluation
de Mes Besoins d'Accompagnement

Je choisis l'accompagnement dont j'ai besoin pour mes vacances :

Vie quotidienne (pour les repas, la toilette, l'habillement) :



Je peux tout faire tout seul



J'ai besoin d'aide mais pas tous les jours

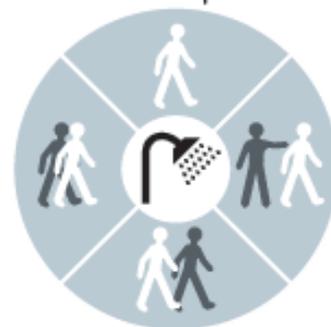


J'ai besoin d'aide pour certaines choses tous les jours



J'ai besoin d'aide tout le temps

Je colorie ce qui me correspond :



Vie sociale et comportement (avec les autres) :



Je suis bien dans un groupe



J'ai besoin d'aide pour être bien dans un groupe



Je ne me sens pas toujours bien dans un groupe



Être dans un groupe me pose des difficultés

Je colorie ce qui me correspond :



Déplacement et mobilité (pour marcher ou me déplacer) :



Je peux marcher longtemps sans prendre de risque



Je peux marcher seul mais pas longtemps



J'ai parfois besoin de quelqu'un pour me déplacer



J'ai toujours besoin de quelqu'un pour me déplacer

Je colorie ce qui me correspond :



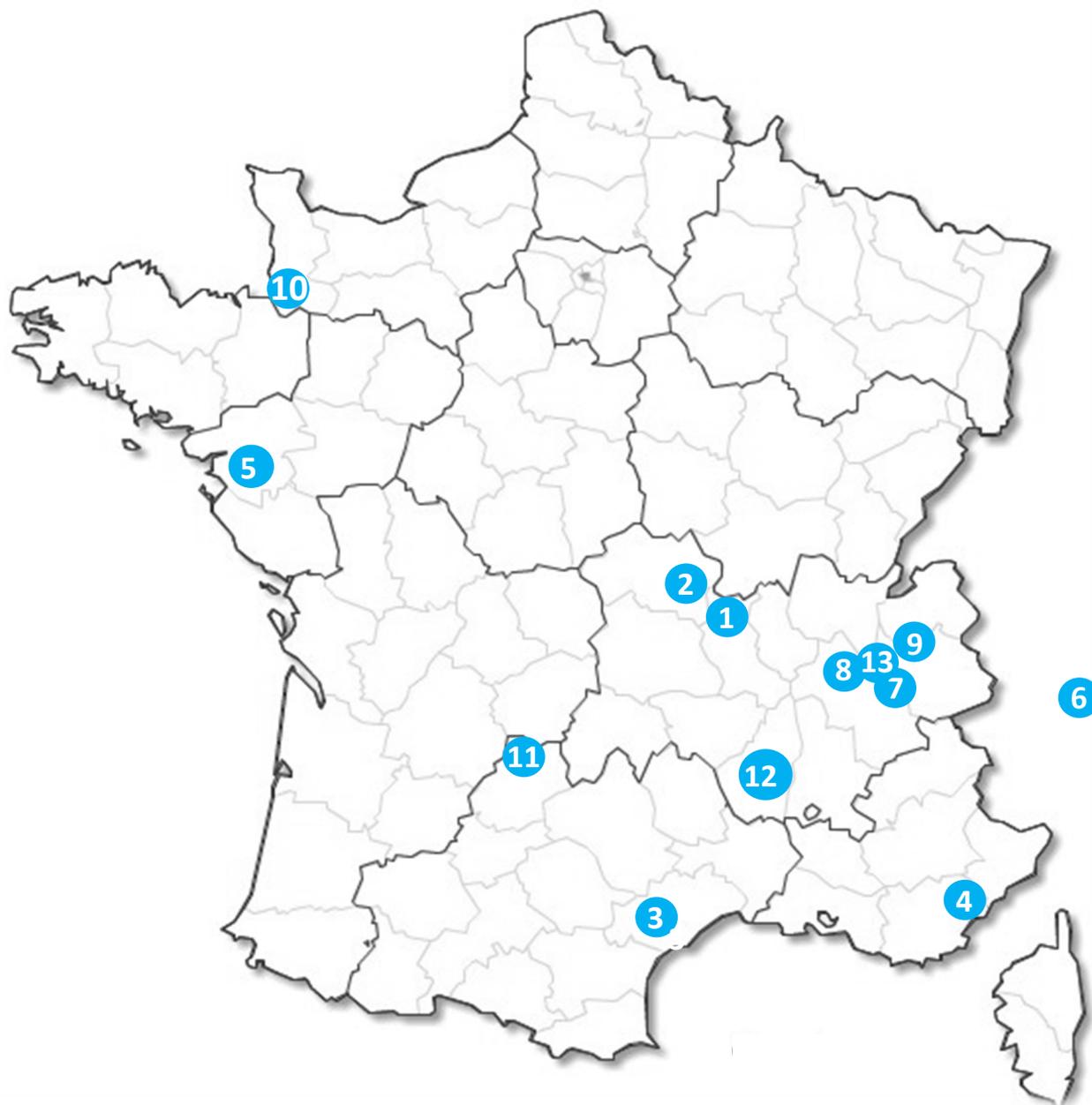
Avec cette fiche, je peux choisir un séjour adapté à mes besoins d'accompagnement et à mes envies.

Je peux feuilleter les brochures de vacances adaptées des adhérents au CNLTA.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

SEJOURS BLEUS



- | | | | |
|---------------------|------|---------------------------|------|
| 1 Le Crozet | p.12 | 8 St Sorlin d'Arves | p.19 |
| 2 Vichy | p.13 | 9 Arêches Beaufort | P.22 |
| 3 Portiragnes | p.14 | 10 St Martin de Landelles | p.21 |
| 4 L'Estérel | p.15 | 11 Rocamadour | p.20 |
| 5 St Paul en Pareds | p.16 | 12 St Alban Auriolles | p.23 |
| 6 Lac de Côme | p.17 | 13 Chambéry | p.24 |
| 7 Lac du Bourget | p.18 | | |

Le Crozet (Loire)

27 juillet au 03 août (8 jours) : **1 330 €**



NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Situé dans les Monts de la Madeleine, à 25 minutes de Roanne, sur un site médiéval classé au patrimoine architectural. Ancienne ferme fortifiée du 15ème siècle (labellisé Gîtes de France - 3 épis)

Équipement : 4 chambres dont une au premier étage. 2 salles de bains et 2 sanitaires. Le gîte dispose d'un grand jardin.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Une journée au Pal (Zoo & Parc d'attractions)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte du village médiéval de caractère de Saint-Haon-le-Châtel et de son jardin du moyen âge
- Musée des Arts & traditions populaires du Crozet
- Centre équestre à proximité
- Découverte de la ville de Roanne
- Lac de Villerest
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



7 vacanciers
2 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 45 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Vichy (Allier)

27 juillet au 03 août (8 jours) : **1 410 €**

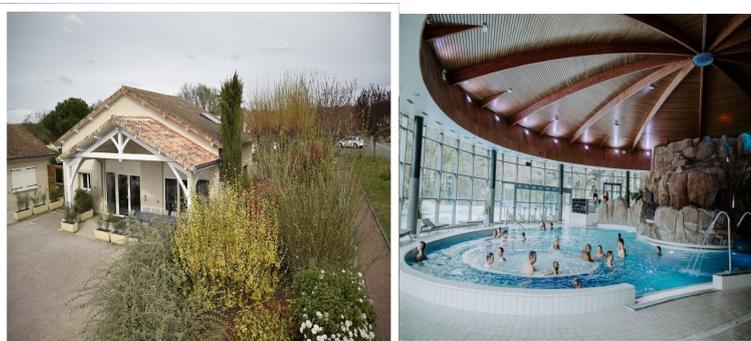
NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte implanté dans un quartier résidentiel très calme. Situé sur les hauteurs de Vichy à moins de 5 minutes du centre ville.

Équipement : Gîte de tourisme 4 étoiles, il comprend 4 chambres dont 2 au rez-de-chaussée et 2 au 1er étage. Chaque chambre possède une salle de bain et des sanitaires privés.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Journée détente au SPA Royatonic (lits à bulles, jacuzzis, hammams, saunas, bassins parfumés...)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte de la ville de Vichy et des bords de l'Allier
- Forteresse de Billy
- Journée à Clermont Ferrand
- Visite de la fabrique des Pastilles Vichy
- Promenade à la Grotte des Fées
- Promenade en bateau sur l'Allier
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



7 vacanciers
2 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 145 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Portiragnes (Hérault)



27 juillet au 03 août (8 jours) : 1 410 €

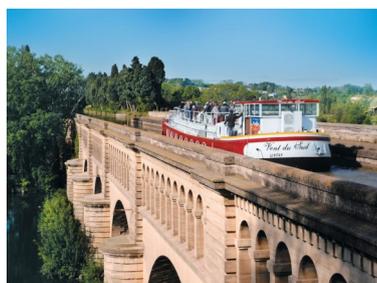
NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Grande villa atypique dans la station balnéaire familiale de Portiragnes, entre Valras, Béziers et le Cap d'Agde en bord du Canal du Midi.

Equipement : Grande villa composée de 5 chambres (dont une en rez-de-chaussée). 3 salles de bains.
Terrasse de 190m² arborée avec jacuzzi et piscine hors sol



A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



9 vacanciers
3 animateurs

L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Balade en bateau sur Canal du Midi

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Musée du jouet / Palais de la Maquette
- La mini Ferme Enchantée
- Abbatiale de Capestang
- Citées Médiévales : Narbonne, Agde, Carcassonne...
- Chèvrerie de Combeville
- Baignades surveillées sur les plages de Méditerranée
- Restaurant

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 400 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



L'Estérel (Var)

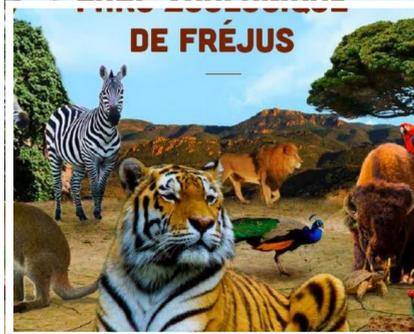
27 juillet au 10 août (15 jours) : 2 950 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Villa récente, tout confort, dans un domaine résidentiel dominant la baie de Cannes et les Iles de Lérins. Grande terrasse avec vue sur la mer et la piscine.

Equipement : Hébergement composé de 4 chambres dont une en rez-de-jardin et un dortoir. Entièrement équipé, très grande pièce de vie donnant sur une belle terrasse. 3 salles de bains et 4 sanitaires.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Zoo de Fréjus

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Parfumerie de Grasse
- Visite des villes aux alentours (Cannes, Fréjus, St Raphaël...)
- Balade en bateau sur la Méditerranée
- Baignade sur des plages surveillées
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



9 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

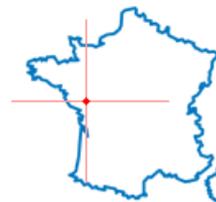
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

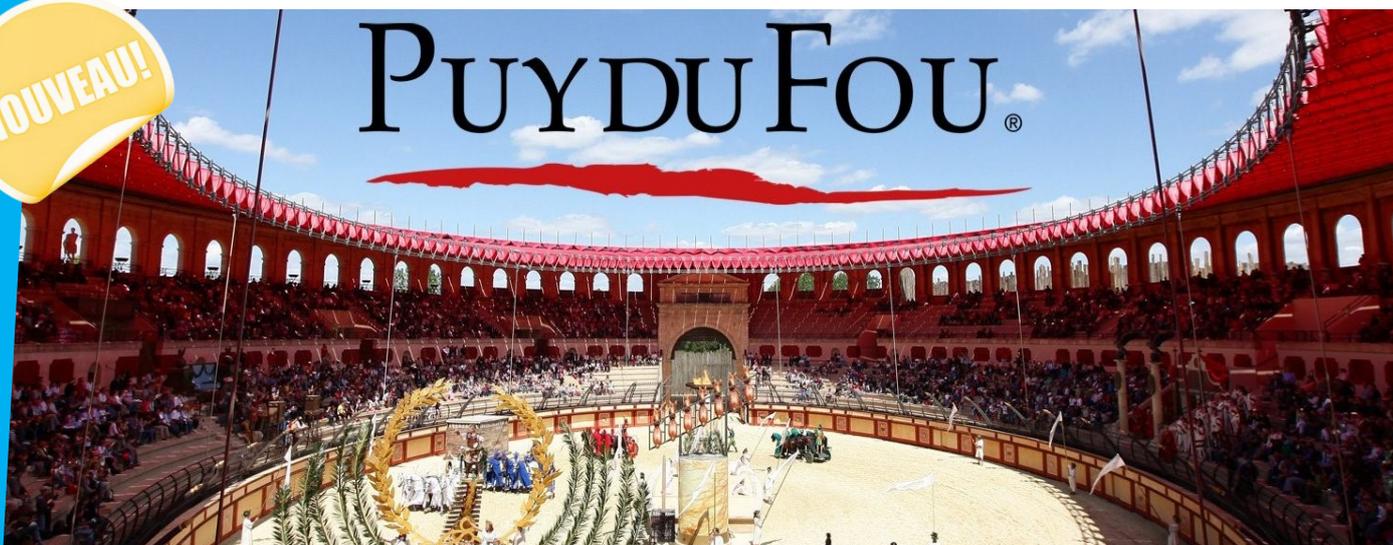
minibus à disposition pendant tout le séjour
À 448 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Saint-Paul-en-Pareds (Vendée)



27 Juillet au 10 août (15 jours) : 2 740 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Logement calme au milieu de la nature en fond de village à Saint-Paul-En-Pareds au cœur de la Vendée. A coté du Puy du Fou.

Equipement : Grand gîte entièrement équipé et composé de 4 chambres avec chacune sa salle de bain et sanitaire. Très joli extérieur clos permettant de profiter des beaux jours.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Journée au Puy du Fou

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Plages vendéennes et baignade sur les plages surveillées
- Excursion aux Sables d'Olonne
- Zoo de Benet
- Aquarium de la Vendée à Talmont Saint-Hilaire
- Moulin de Rabatelière
- Abbaye de la Grainetière
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



9 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 630 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Lac de Côme (Italie)

03 au 17 août (15 jours) : 3 110 €

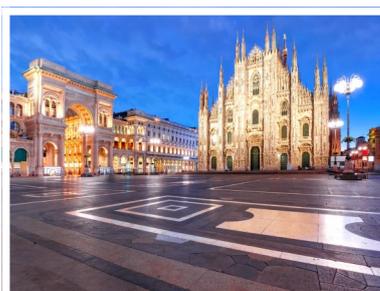
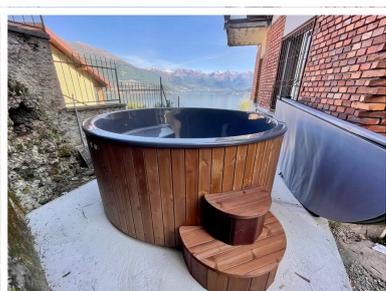
NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Grand gîte spacieux, idéalement situé avec vue magnifique sur le lac de Côme. Petite plage accessible à 20 min à pied. Jardin clos et jacuzzi privatif.

Équipement : Grande salle à manger avec vue sur le lac, cuisine équipée. 5 chambres dont une au rez-de chaussée et 3 salles de bains.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Excursion en bateau sur le lac et découverte du village de Bellagio « La perle du lac »

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Visite de la ville de Milan
- Le village de Bergame, encerclés de murs vénitiens et son funiculaire.
- Dégustation de spécialités locales, risotto aux filets de perche, huile d'olive..
- Baignade sur l'une des plages du lac
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



8 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 560 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Lac du Bourget (Savoie)



03 au 17 août (15 jours) : 2 740 €

NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte idéalement situé A 50m de la plage et du port de Chatillon à Chindrieux sur le lac du Bourget. Logement rénové et tout confort dans une ancienne ferme et à seulement 20 min d'Aix les Bains.

Equipement :

Le gîte de 165m² se compose d'une grande cuisine ouverte sur une pièce de vie spacieuse comprenant salle à manger et salon. A l'extérieur, le gîte dispose d'une petite terrasse privative avec barbecue. Il dispose de 4 chambres, 11 lits et plusieurs salles de bains.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR



Journée détente à la station thermale d'Aix Les Bains

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Plage de Chatillon (canoë, pédalo, ...)
- Chanaz, la Venise Savoyarde avec ses moulins à huile, ses artisans, sa brûlerie et ses canaux...
- Le mini golf et le petit train d'Aix les Bains
- Découverte des spécialités savoyardes
- Parc d'attractions Walibi
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



9 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION



En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT



minibus à disposition pendant tout le séjour
À 160 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Saint-Sorlin d'Arves (Savoie)

03 au 17 août (15 jours) : 2 650 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Village de la station des Arves, au pied du col de la Croix de Fer et du glacier de l'Etendard, dans un chalet en bois traditionnel de montagne.

Equipement : Gîte équipé de 6 chambres dont 3 en RDC de 2 à 4 lits chacune. 4 salles de bains avec douches à l'italienne et 2 toilettes.



A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



9 vacanciers
3 animateurs

L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Excursion à Suse en Italie sur une journée

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Petites randonnées en montagne
- Le musée d'autrefois
- Fromagerie des Arves et son Beaufort multi médaillé
- Marché artisanal tous les mercredis
- Bowling « la petite ferme »
- Musée Opinel
- Balade et activités avec les ânes

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour.

A 242 km de St Etienne

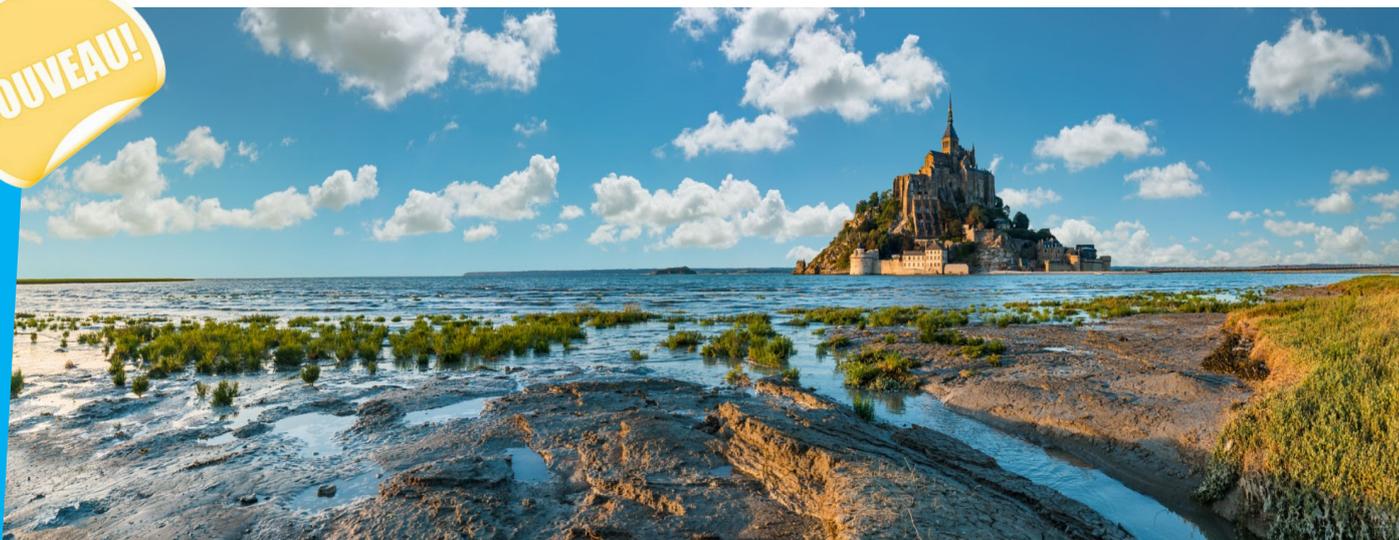
Astreinte de nuit assurée

Saint Martin de Landelles (Manche)



03 au 24 août (22 jours) : 3 740 €

NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Logement spacieux de 230m², au calme, et à 30 km du Mont-Saint-Michel.

Equipement : 6 chambres sur 2 niveaux (14 couchages), 2 salles d'eau, de grands espaces communs, cuisine équipée, salle de jeux avec billards et baby-foot. Jardin sans vis à vis.



A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



10 vacanciers
3 animateurs

L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Excursion à St Malo , visite de la vieille ville , ses remparts, sa cathédrale, son aquarium ...

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte du Mont-Saint-Michel
- Parc d'attractions et aquatique « Ange Michel »
- Parc Botanique de Haute Bretagne
- Visite du cimetière américain de Saint-James
- Promenade sur les plages de l'Atlantique
- Château de Pirou
- Restaurants

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour

A 715 km de St Etienne

Etape hôtel à Tours à l'aller et au retour

Astreinte de nuit assurée



Rocamadour (Lot)

10 au 21 août (12 jours) : 2 340 €

NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Un havre de paix entre nature, patrimoine, sport et gastronomie. A la croisée de Rocamadour, Padirac, et Martel, un panorama d'exception sur la vallée de la Dordogne.

Equipement : Magnifique gîte contemporain de 180m² équipé de 5 chambres composées de 1 à 3 lits. Grand espace de vie commune, donnant sur une belle terrasse avec piscine de 4m x 25m sécurisée et chauffée aux beaux jours Label « meublé de tourisme » 4 étoiles.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Découverte du Gouffre de Padirac, le plus célèbre d'Europe et sa balade en barque.

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Le rocher des aigles
- Grotte Préhistorique des merveilles
- La maison des abeilles
- La forêt des singes
- Parc Durandal (spectacle équestre)
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



9 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

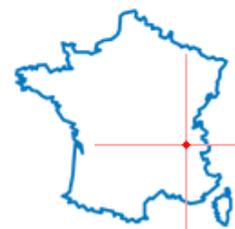
LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 392 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Arêches Beaufort (Savoie)

10 au 24 août (15 jours) : 2 840 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Maison indépendante, entièrement rénovée et très fonctionnelle. En plein cœur du village d'Arêches, à 20 min d'Albertville.

Equipement : Maison sur trois étages.

Au rez-de-chaussée : séjour-salon, cuisine professionnelle, salle de jeux avec billard, babyfoot et jeux de société. La maison dispose de 7 chambres et de 3 salles de bains.



A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple.



9 vacanciers
3 animateurs

L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Jeu de piste adapté en extérieur et en équipe encadré par un professionnel

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Baignade à la piscine
- Visite d'une fromagerie
- Cité Médiévale de Conflans
- Promenade au fort de Tamié
- Petites randonnées en montagne
- Découverte des spécialités savoyardes
- Restaurant

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Saint-Alban Auriolles (Ardèche)

10 au 24 août (15 jours) : 2 750 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Aux portes de la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche. Vue imprenable sur le rocher de Sampzon depuis le village des gîtes.

Équipement : Grand chalet de plain-pied, composé de 6 chambres, d'une cuisine équipée, d'une grande salle de vie ainsi que d'une terrasse couverte. Piscine dans le village.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Visite de la Grotte Chauvet

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Dégustation de fromages de chèvres, tapenade, huile d'olive et spécialités à base de châtaignes.
- Parc animalier de Lussas
- Magnanerie de Lagorce
- Le pont d'Arc & les gorges de l'Ardèche
- Balade au bois de Païolive et dans les villages alentours
- Baignade surveillée sur les bords de l'Ardèche
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



9 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 220 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Chambéry (Savoie)

17 au 25 août (9 jours) : **1 750 €**



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte de charme en éco-construction à 7 kilomètres de Chambéry, capitale historique des Ducs de Savoie, ville d'Art et d'Histoire.

Equipement : Gîte composé de 5 chambres dont 2 en rez-de-chaussée, 2 salles de bains, grande terrasse de 75m² avec magnifique vue.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Découverte de la ville d'Annecy et promenade en bateau sur le Lac.

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Promenade autour du lac du Bourget
- Parc animalier la Grande Jeanne
- Découverte des villes d'Aix les Bains et Chambéry
- Château des Ducs de Savoie de Chambéry
- Visite d'une fruitière et dégustation de fromages
- Petite randonnée en montagne
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de bonne et très bonne autonomie ayant besoin d'un encadrement simple



7 vacanciers
2 animateurs

LA RESTAURATION

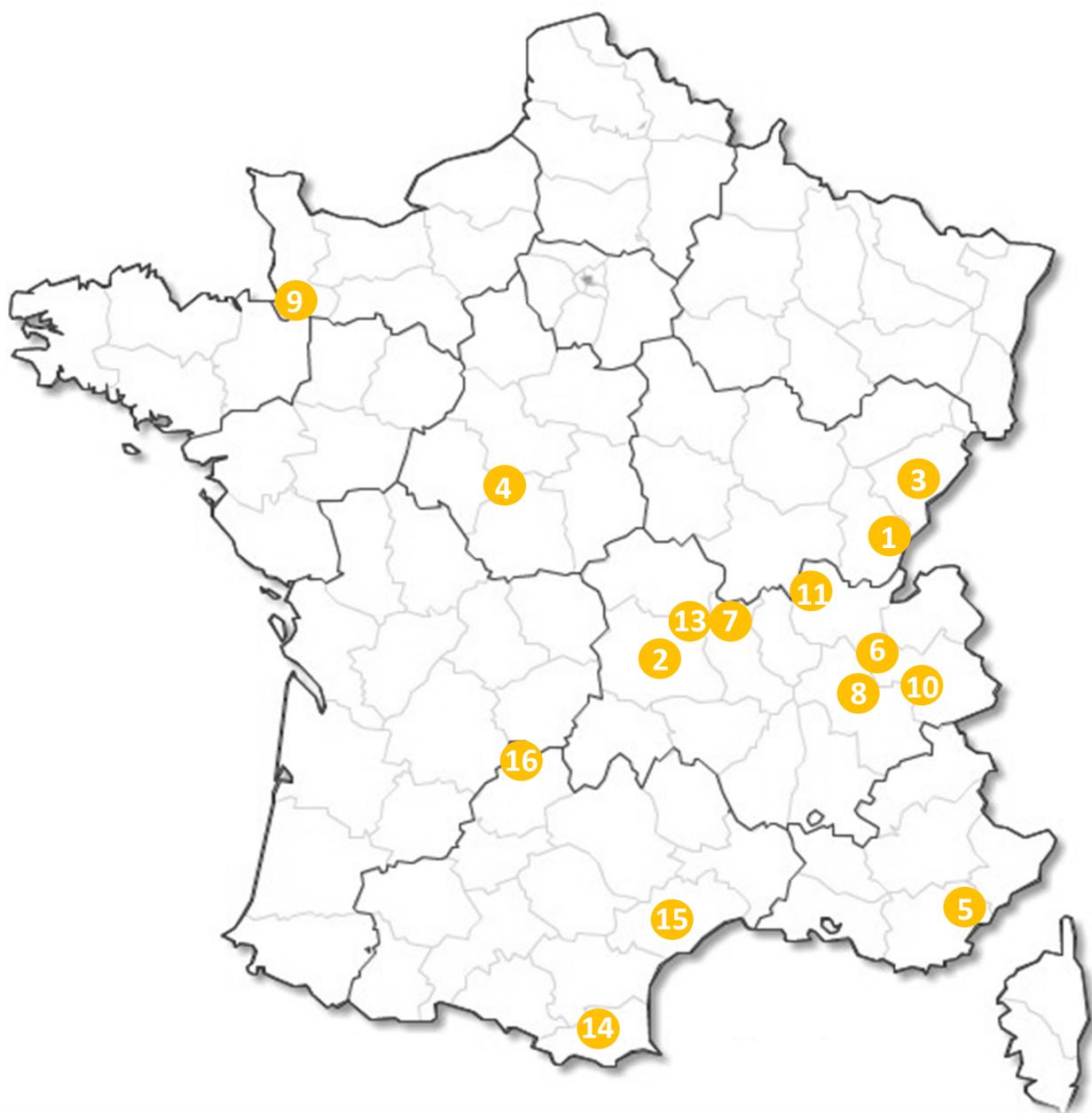
En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
A 150 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

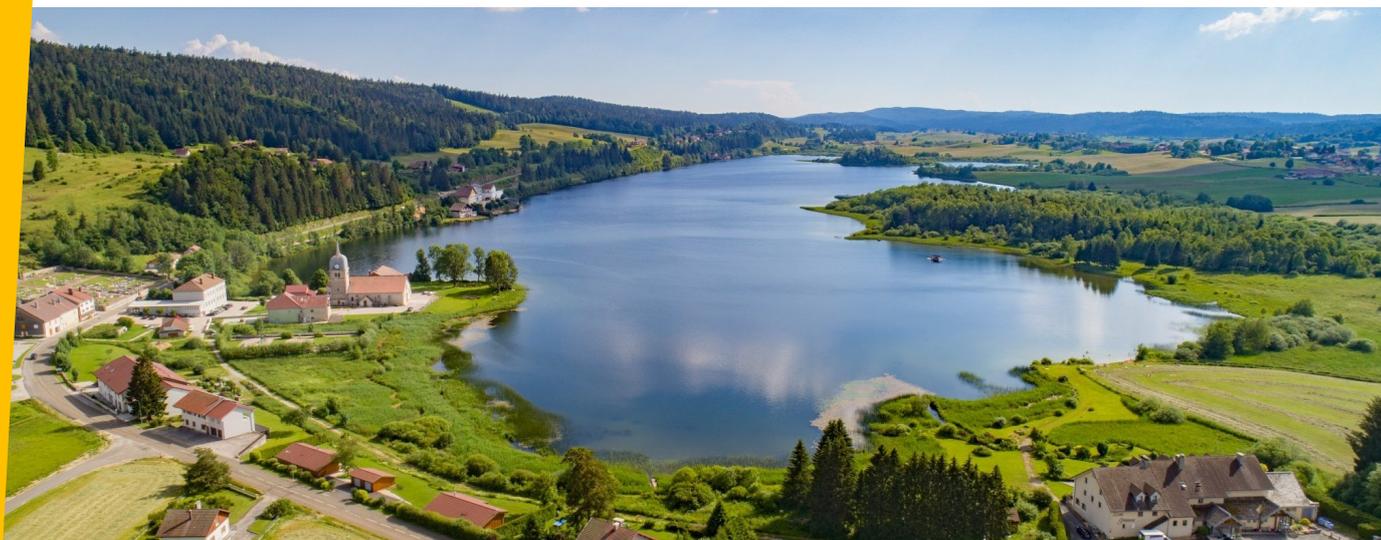
SEJOURS ORANGE



- | | | | |
|---------------------------|------|------------------------------|------|
| 1 St Laurent en Grandvaux | p.26 | 9 St Martin de Landelles | p.34 |
| 2 Issoire | p.27 | 10 St Sorlin d'Arves | p.35 |
| 3 HautePierre le Chatelet | p.28 | 11 St Etienne sur Chalaronne | p.36 |
| 4 Château de la Loire | p.29 | 13 St Germain Lespinasse | p.37 |
| 7 Le Crozet | p.30 | 14 Prades | p.38 |
| 5 L'Esterel | p.31 | 15 Béziers | p.39 |
| 6 Chambéry | p.32 | 16 Rocamadour | p.40 |
| 8 Les Abrêts | p.33 | | |

St Laurent en Grandvaux (Jura)

03 au 10 juillet (8 jours) : 1 750 €



L'HEBERGEMENT

Situation : A 20km de la Suisse, au cœur du parc naturel du Haut Jura, entouré de beaux lacs, rivières et cascades.

Equipement : Gîte entièrement conçu pour recevoir des personnes en situation de handicap. Constitué de 3 ou 4 chambres, une cuisine équipée et d'une salle commune.



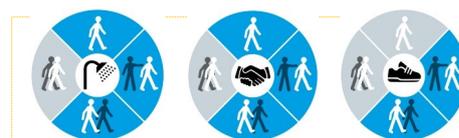
L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Découverte de la Suisse et du Lac Léman

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Attelage du Grandvaux (balade en calèche adaptée)
- Parc animalier et ferme pédagogique à Doucier
- Musée du jouet à Moirans-en-Montagne
- Balade autour du parc du Jura
- Lac de Clairvaux-les-lac
- Parc Polaire
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 210 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Issoire (Puy-De-Dôme)

06 au 13 juillet (8 jours) : 1 510 €

NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : situés dans un petit hameau, au cœur du parc national du Livradois Forez en Auvergne. Classés 3 étoiles, à 15 minutes d'Issoire.

Equipement : joli corps de ferme réaménagé en 2 gîtes comprenant 5 chambres de 2 à 3 lits simples. Grand espace de vie pour partager des moments conviviaux.

Piscine hors sol.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Une journée à Vulcania

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Parc animalier d'Auvergne
- Découverte de la ville de Clermont Ferrand
- Promenade à la Vallée des Saints
- Ferme pédagogique de Saint Nectaire
- Musée du jouet
- Dégustation des fromages locaux dans une fromagerie
- Montée du Puy-de-Dôme en petit train
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers

4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
A 75 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Hautepierre le Châtelet (Doubs)

06 au 20 juillet (15 jours) : 2 870 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte 3 épis, avec vue panoramique (même le Mont-Blanc par beau temps), au bord de la vallée de la Loue et au pied du belvédère de la Roche de Hautepierre.

Equipement : Grande gîte de 230m² composé de 5 chambres dont une en rez-de-chaussé. Cuisine équipée et grand séjour de 80m². 2 salles de bains et 2 WC.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Découverte de la Suisse et du lac Léman

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Citadelle de Besançon (site classé UNESCO)
- Lac de Malbuisson
- Sources de la Loue (Pêche, randonnées...)
- Visite du musée Courbet à Ornans
- Ferme pédagogique « les 2 Collines »
- Randonnée au Belvédère de la Roche de Hautepierre
- Restaurants

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 350 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Château de la Loire (Indre)

06 au 20 juillet (15 jours) : 2 870 €

NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Au cœur du Berry, gîte 3 épis situé sur la base de loisirs de la Foulquetière, à seulement 20 minutes du zoo de Beauval et des Château de la Loire.

Equipement : Gîte de 280 m² composé de 6 chambres (dont 3 en rez-de-chaussée) de 1 à 3 personnes.

2 salles de bains et 2 WC.

Terrain clos privatif de 4000 m².



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Zoo de Beauval

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Châteaux de Chenonceau, Amboise, Villandry, etc...
- Plan d'eau pour baignade et activités à 25 mètres du gîte
- Parc naturel régional de la Brenne
- Découverte de la ville de Bourges
- Pôle des étoiles (Planétarium)
- Musée de l'automobile
- Réserve zoologique de la Haute Touche
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers

4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
A 545 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Le Crozet (Loire)

13 au 20 juillet (8 jours) : **1 480 €**



L'HEBERGEMENT

Situation : Situé dans les Monts de la Madeleine, à 25 minutes de Roanne, sur un site médiéval classé au patrimoine architectural. Ancienne ferme fortifiée du 15ème siècle (labellisé Gîtes de France - 3 épis)

Equipement : 4 chambres dont une au premier étage. 2 salles de bains et 2 sanitaires. Le gîte dispose d'un grand jardin.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Une journée au Pal (Zoo & Parc d'attractions)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte du village médiéval de caractère de Saint-Haon-le-Châtel et de son jardin du moyen âge
- Musée des Arts & traditions populaires du Crozet
- Centre équestre à proximité
- Découverte de la ville de Roanne
- Lac de Villerest
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



6 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 45 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



L'Esterel (Var)

13 au 27 juillet (15 jours) : 3 270 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Villa récente, tout confort, dans un domaine résidentiel dominant la baie de Cannes et les Iles de Lérins.

Grande terrasse avec vue sur la mer et la piscine.

Equipement : Hébergement composé de 4 chambres dont une en rez-de-jardin et un dortoir. Entièrement équipé très grande pièce de vie donnant sur une belle terrasse. 3 salles de bains et 4 sanitaires.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Zoo de Fréjus

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Parfumerie de Grasse
- Visite de la réserve naturelle de Fondurane
- Visite des villes aux alentours (Cannes, Fréjus, St Raphaël...)
- Baignades sur des plages surveillées
- Zoo de Fréjus
- Balade en mer sur la Méditerranée
- Restaurants

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu.



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 445 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Chambéry (Savoie)

13 au 27 juillet (15 jours) : 2 990 €



NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte de charme en éco-construction à 7 kilomètres de Chambéry, capitale historique des Ducs de Savoie, ville d'Art et d'Histoire.

Équipement : Gîte composé de 5 chambres dont 2 en rez-de-chaussée, 2 salles de bains, grande terrasse de 75m² avec magnifique vue.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Découverte de la ville d'Annecy et promenade en bateau sur le lac

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Promenade au tour du Lac du Bourget
- Parc animalier la Grande Jeanne
- Découverte des villes d'Aix les Bains et Chambéry
- Château des Ducs de Savoie de Chambéry
- Visite d'une fruitière et dégustation de fromages
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



6 vacanciers
3 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
A 150 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Les Abrets (Isère)

14 au 23 juillet (10 jours) : 2 220 €

NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : A 25 min du lac d'Aiguebelette, gîte spacieux, aménagé et indépendant avec jardin. Maison de plain-pied, entièrement conçue pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Equipement : 7 chambres avec 2 lits simples par chambre. 2 salles de bains PMR et 2WC PMR. Extérieur avec petit terrain de pétanque.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Parc zoologique le domaine des fauves

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Village des brocanteurs
- Lac d'Aiguebelette avec ses activités nautiques
- Dégustation des spécialités locales
- Musée gallo romain d'Aoste
- Musée du chocolat à la côte Saint-André
- Ferme pédagogique du Regardin et son jardin botanique
- Restaurants

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers

4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPRM (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 115 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Saint Martin de Landelles (Manche)

20 juillet au 04 août (16 jours) : 3 250 €



NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Logement spacieux de 230m², au calme, et à 30 km du Mont-Saint-Michel.

Equipement : 6 chambres sur 2 niveaux (14 à 16 couchages), 2 salles d'eau, de grands espaces communs, cuisine équipée, salle de jeux avec billards et baby-foot. Jardin sans vis à vis.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Excursion à St Malo , visite de la vieille ville , ses remparts, sa cathédrale et de son aquarium ...

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte du Mont-Saint-Michel
- Parc Botanique de Haute Bretagne
- Excursion à St Malo (1H)
- Zoo de Champrépus
- Visite du cimetière américain de Saint-James
- Promenade sur les plages de l'Atlantique
- Restaurants

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
715 km de St Etienne

Etape aller et retour à Tours

Astreinte de nuit assurée



Saint Sorlin d'Arves (Savoie)

20 juillet au 03 août (15 jours) : 2 920 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Village de la station des Arves, au pied du col de la Croix de Fer et du glacier de l'Etendard, dans un chalet en bois traditionnel de montagne.

Equipement : Gîte équipé de 6 chambres dont 3 en RDC de 2 à 4 lits chacune. 4 salles de bains avec douches à l'italienne et 2 toilettes.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Balade adaptée et activités avec les ânes (brossages, pansages et panneaux pédagogiques)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Petites randonnées en montagne
- Fromagerie des Arves et son Beaufort multi médaillé
- Marché artisanal tous les mercredis
- Bowling « la petite ferme »
- Musée Opinel
- Possibilité d'excursion à Suse (Italie)
- Musée de la vie d'autrefois

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
A 242 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Saint Etienne / Chalaronne (Ain)



05 au 13 août (9 jours) : 1 770 €

13 au 22 août (10 jours) : 1 960 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Un gîte entièrement rénové dans les Dombes, à 30 minutes de Villefranche sur Saône et à 30 minutes de Mâcon.

Equipement : 16 couchages, chambres doubles et chambres collectives. Salle de jeux avec billard et babyfoot, terrain de pétanque à l'extérieur.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Sortie au zoo de Touroparc (zoo et attractions aquatiques)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Parc des oiseaux à Villars-Les-Dombes
- Promenade à la base nautique de Cormoranche
- Aquarium à Lyon
- Bowling
- Promenade en bateau sur la Saône
- Mini world à Lyon (le plus grand parc de miniatures animées en France !)
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
A 110 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Saint Germain Lespinasse

17 au 24 août (8 jours) : 1 650 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte labélisé Tourisme & Handicap. Hébergement très spacieux situé sur les côtes Roannaise. Sur place animaux de la ferme avec ânes, chèvres, moutons, lapins

Equipement : 6 chambres avec toilettes et salle de bain dans chacune d'elles. Terrain de 2 hectares avec cours, étang pour pêcher, terrain de boules, barbecue...

Tous les jours les vacanciers peuvent participer aux soins des animaux et à la dégustation des produits locaux.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Centre équestre à proximité (Équithérapie)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte de la ville de Roanne et de son port de plaisance
- Musée de la soierie à Charlieu
- Sortie à la piscine
- Journée au lac de Villerest
- Visite de l'abbaye de la Bénisson-Dieu
- Restaurants

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 86 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Prades (Pyrénées Orientales)

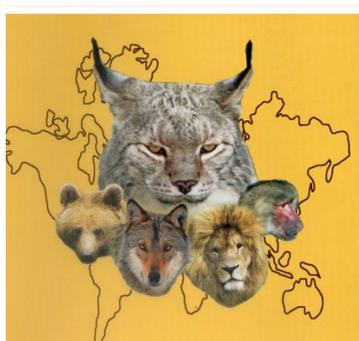
17 au 31 août (15 jours) : 3 150 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Situé dans les Pyrénées-Orientales (66), au pied du Massif du Canigó à 5 minutes de Eus et à 30 minutes de Perpignan.

Équipement : Grand gîte communiquant, avec 6 chambres, 5 salles de bains, grande terrasse de plus de 50m² pour profiter de bons repas ensoleillés.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Par animalier de Casteil

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Découverte de la ville de Perpignan en petit train
- Baignade sur les plages surveillées de la méditerranée (Saint-Cyprien, Canet en Roussillon...)
- Les plus beaux villages de France (Eus, Castelnou, Evol...)
- Ferme des ânes Moli d'Oli à Moltig
- Journée en Espagne
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 510 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Béziers (Hérault)

18 août au 01 septembre (15 jours) : 2 930 €



L'HEBERGEMENT

Situation : A Puisserguier (15 km de Béziers), en Hérault, Occitanie. Entre la mer Méditerranée et le Parc Naturel du Haut Languedoc,

Equipement : Grand gîte labellisé « Tourisme & Handicap » composé de 5 chambres avec leurs salles de bains privatives. Séjour et cuisine entièrement équipés et une grande salle d'activité (musique, jeux, matériel pédagogique)



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Excursion en bateau sur le canal du midi

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Musée du jouet / Palais de la Maquette
- La mini Ferme Enchantée
- Baignades surveillées sur les plages de Méditerranée
- Citées Médiévales : Narbonne, Agde, Carcassonne...
- Chèvrerie de Combe Belle
- Restaurants

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 400 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Rocamadour (Lot)

21 au 31 août (11 jours) : 2 360 €



NOUVEAU!



L'HEBERGEMENT

Situation : Un havre de paix entre nature, patrimoine, sports et gastronomie. A la croisée de Rocamadour, Padirac, et Martel, un panorama d'exception sur la vallée de la Dordogne.

Equipement : Magnifique gîte contemporain de 180m² équipé de 5 chambres composées de 1 à 3 lits. Grand espace de vie commune, donnant sur une belle terrasse avec piscine de 4m x 25m sécurisée et chauffée aux beaux jours



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Spectacle au Rocher des aigles

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- La forêt des singes
- Grotte Préhistorique des merveilles
- Parc Durandal (spectacle équestre)
- Découverte du Gouffre de Padirac, et balade en barque.
- La maison des abeilles
- Restaurant

A SAVOIR



Ce séjour s'adresse à des personnes de moyenne autonomie, ayant besoin d'un encadrement soutenu



8 vacanciers
4 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

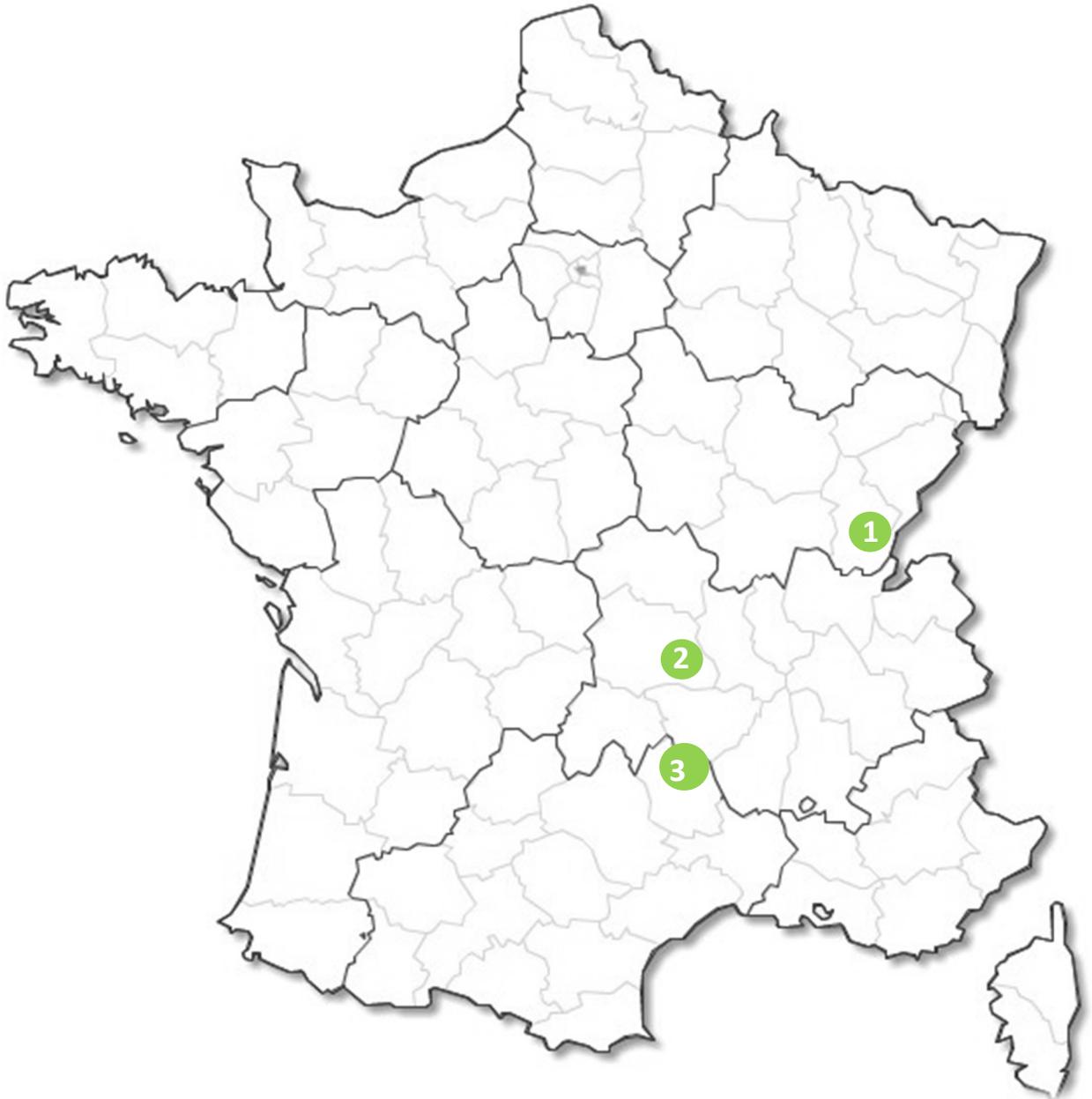
Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus à disposition pendant tout le séjour
À 392 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

SEJOURS VERTS



1 St Laurent en Grandvaux p.42

2 Bertignat p.43

3 Les hauts du Gévaudan p.44

Saint Laurent en Grandvaux

10 au 18 juillet (9 jours) : 2 720 €

18 au 26 juillet (9 jours) : 2 720 €



L'HEBERGEMENT

Situation : A 20km de la Suisse, au cœur du parc naturel du Haut Jura, entouré de beaux lacs, rivières et cascades.

Équipement : Gîte entièrement conçu pour recevoir des personnes en situation de handicap. Constitué de 3 ou 4 chambres, une cuisine équipée et d'une salle commune.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Découverte de la Suisse et du Lac Léman

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Attelage du Grandvaux (balade en calèche adaptée)
- Parc animalier et ferme pédagogique à Doucier
- Musée du jouet à Moirans-en-Montagne
- Balade autour du parc du Jura
- Lac de Clairvaux-les-Lacs (handiplages)
- Parc Polaire
- Restaurant

A SAVOIR



Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie, **ayant besoin d'un encadrement renforcé**



6 vacanciers
6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPRM (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 210 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Bertignat (Puy de Dôme)

16 au 23 juillet (8 jours) : 2 290 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Pavillon pouvant accueillir 12 personnes en chambres de 2 lits, exclusivement adapté aux personnes à mobilité réduite. C'est un bâtiment de plain-pied.

Equipement : 6 chambres en rez-de-chaussée. Salles de bains et toilettes dans chacune des chambres.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Train panoramique au Puy de Dôme

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Visite de la Chaise Dieu et de son abbaye
- Thiers, ville médiévale et cité de la coutellerie
- Centre équestre
- Fromagerie d'Ambert
- Plans d'eau à proximité et baignades plages surveillées
- Restaurant

A SAVOIR



Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie, **ayant besoin d'un encadrement renforcé**



4 Max

6 vacanciers
6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPRM (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 85 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Les Hauts du Gévaudan(Lozère)

20 au 27 juillet (8 jours) : 2 420 €



L'HEBERGEMENT

Situation :

Situé à Montrodat, à proximité de Marvejols, village de gîte entièrement adaptés aux personnes en situation de handicap. résidence de tourisme 3*

Equipement :

6 chambres adaptées réparties en 2 gîtes communicants et 1 gîte confort avec chacun leur salle de bain et WC séparé. Espace Balnéo (jacuzzi, sauna, hammam et solarium) vous invite à plonger dans ses eaux chaudes et bouillonnantes pour des séances de relaxation.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

La maison des vautours à St Pierre des Tripiers

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Sur place: animations adaptées à chaque type de handicap (piscine, espace balnéo, salle de musculation...)
- Découverte des Cévennes, Mont Lozère, Gorges du Tarn et de la Vallée du Lot
- Lac du Moulinet
- Ferme pédagogique
- Restaurant

A SAVOIR



Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie, **ayant besoin d'un encadrement renforcé**



4 Max

6 vacanciers
6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

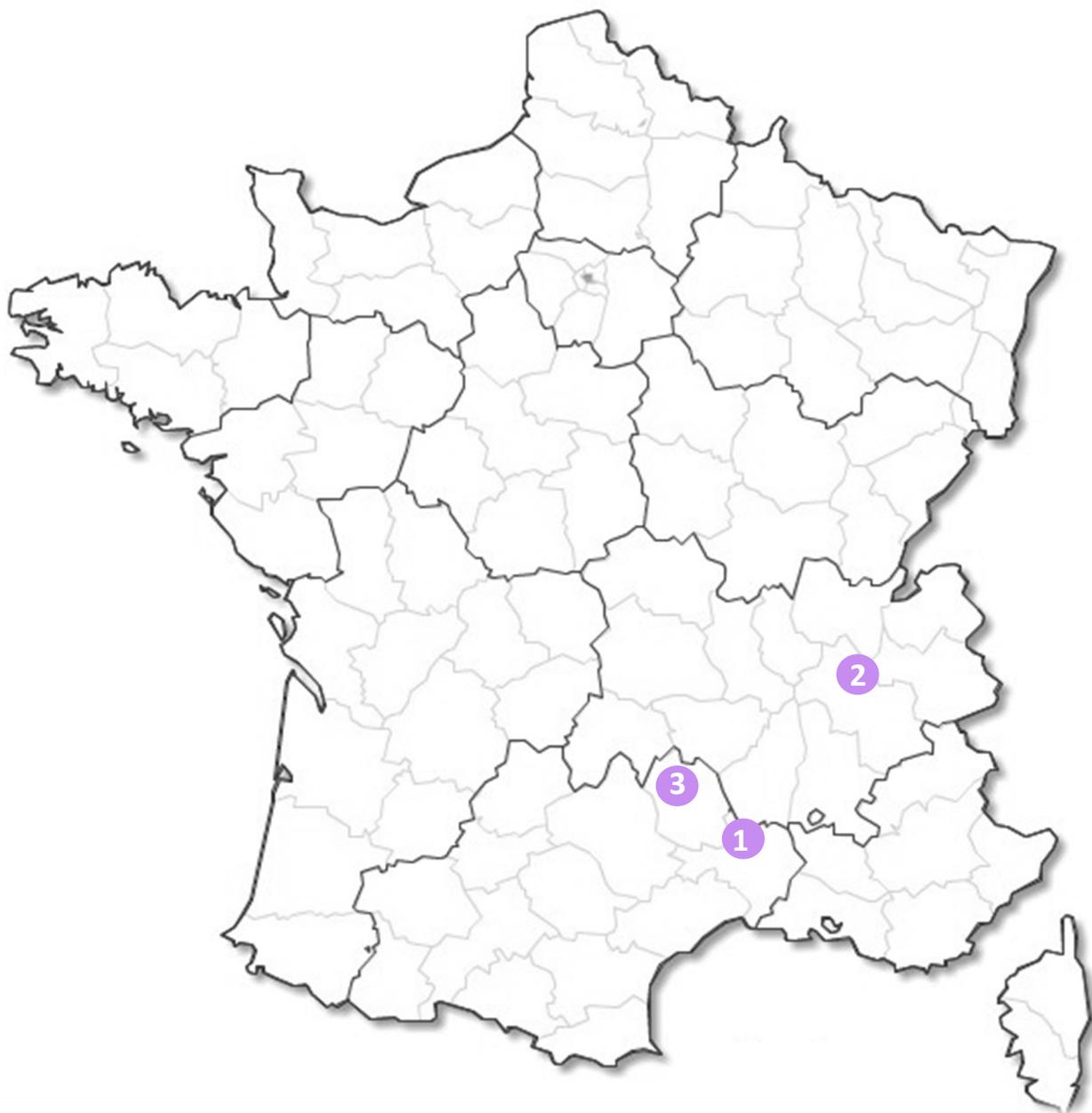
LE TRANSPORT

minibus et TPRM (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 170 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

SEJOURS VIOLET



- | | |
|-------------------------|------|
| 1 Alès | p.46 |
| 2 Les Abrets | p.47 |
| 3 Les hauts du Gévaudan | p.48 |

Alès (Gard)

29 juin au 06 juillet (8 jours) : 2290 €

06 au 13 juillet (8 jours) : 2290 €



L'HEBERGEMENT

Situation : Gîte bioclimatique, écologique, dans les Cévennes à 25 min d'Alès. Gîte de 224 m² accessible à tous et labellisé « Tourisme Handicap » et Esprit Parc National des Cévennes.

Équipement : 6 chambres (dont 3 en RDC totalement accessible aux personnes à mobilité réduite). Cuisine équipée et grande pièce de vie avec babyfoot. Belle terrasse pour profiter du soleil.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Grotte de la salamandre avec son spectacle son et lumière au belvédère accessible en fauteuil roulant (unique en Europe)

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Musée du bonbon Haribo
- Le train de l'Andorge
- Base nautique des Camboux
- Musée 1900
- Ferme pédagogique La Caracole
- Restaurant

A SAVOIR



Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie type IMC, **ayant besoin d'un encadrement renforcé**



6 vacanciers
6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPMP (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 197 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée



Les Abrets (Isère)

05 au 14 juillet (10 jours) : 2 930 €

23 au 31 juillet (9 jours) : 2 640 €



L'HEBERGEMENT

Situation : A 25 min du lac d'Aiguebelette, gîte spacieux, aménagé et indépendant avec jardin. Maison de plain-pied, entièrement conçue pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Equipement : Très grand gîte adapté avec 7 chambres comprenant 2 lits simples par chambre.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

Parc zoologique le domaine des fauves

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Village des brocanteurs
- Découverte du Lac d'Aiguebelette
- Dégustation des spécialités locales
- Musée gallo romain d'Aoste
- Musée du chocolat à la Côte-Saint-André
- Ferme pédagogique du Regardin et son jardin botanique
- Restaurant

A SAVOIR



Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie, **ayant besoin d'un encadrement renforcé**



6 vacanciers

6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPRM (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 115 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

Les Hauts du Gévaudan(Lozère)

27 juillet au 03 août (8 jours) : 2 420 €



L'HEBERGEMENT

Situation :

Situé à Montrodat, à proximité de Marvejols, village de gîte entièrement adaptés aux personnes en situation de handicap. résidence de tourisme 3*

Equipement :

6 chambres adaptées réparties en 2 gîtes communicants et 1 gîte confort avec chacun leur salle de bain et WC séparé. Espace Balnéo (jacuzzi, sauna, hammam et solarium) vous invite à plonger dans ses eaux chaudes et bouillonnantes pour des séances de relaxation.



L'ACTIVITE COUP DE CŒUR

La maison des vautours à St Pierre des Tripiers

LES ACTIVITES EVENTUELLES

- Sur place: animations adaptées à chaque type de handicap (piscine, espace balnéo, salle de musculation...)
- Découverte des Cévennes, Mont Lozère, Gorges du Tarn et de la Vallée du Lot
- Lac du Moulinet
- Ferme pédagogique
- Restaurant

A SAVOIR



Séjour spécifique s'adressant à des personnes de faible autonomie , **ayant besoin d'un encadrement renforcé**



4 Max

6 vacanciers
6 animateurs

LA RESTAURATION

En gestion libre :

Repas préparés par un animateur

LE TRANSPORT

minibus et TPRM (si besoin) à disposition pendant tout le séjour

À 170 km de St Etienne

Astreinte de nuit assurée

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Conditions d'annulation

Obligations en cas d'annulation :

- ◆ informer AVL par téléphone puis confirmer par écrit
- ◆ adresser par courrier dans les plus brefs délais le certificat médical ou autre document attestant de l'impossibilité de participer au séjour AVL Ne pas oublier de nous indiquer la nature de l'annulation (*maladie, accident...*).

En cas d'annulation de la part du participant :

- ◆ entre 2 et 1 mois avant le début du séjour : l'acompte ne sera pas remboursé.
- ◆ entre 30 et 10 jours avant le début du séjour : 80 % du prix du séjour est dû.
- ◆ moins de 10 jours avant le début du séjour : le prix du séjour est dû.
- ◆ tout séjour commencé est dû.

En cas d'annulation de la part d'AVL :

AVL se réserve le droit d'annuler un séjour par manque d'inscription ou en cas d'imprévu indépendant de notre volonté. Au vu du contexte sanitaire actuel et dans le cas où AVL serait dans l'impossibilité de vous proposer un autre séjour, le remboursement se fera en totalité.

L'assurance annulation et interruption :

Si vous souhaitez souscrire à l'assurance annulation et interruption, il vous faut alors rajouter son montant à l'acompte.

Vous pouvez souscrire une assurance annulation et interruption auprès de notre assureur, en passant par notre intermédiaire. Celle-ci est valable uniquement en cas de maladie grave, d'un décès ou accident grave.

L'assurance rembourse **sous certaines conditions** les interruptions de séjour à condition que celles-ci soient supérieures à 3 nuitées. Celle-ci est également valable en cas de maladie grave, d'un décès ou accident grave.

Nous tenons à votre disposition les conditions d'assurance.

Point de vigilance Sans lequel l'assurance ne sera pas prise en compte

Souscription

Toute souscription de l'assurance annulation et interruption implique qu'elle soit **réglée en même temps que votre inscription à un séjour de vacances.**

Aucune souscription ultérieure à l'inscription ne sera acceptée par notre assureur.

En cas d'annulation du séjour sur justificatif, la demande de remboursement auprès de notre assureur sera traitée dans le mois suivant le séjour.

Montant de l'acompte et de l'assurance annulation par séjour

Nous vous rappelons que si l'assurance n'est pas souscrite, vous ne pourrez, en aucun cas, prétendre à un remboursement de la part d'AVL.

Les chèques doivent être envoyés à l'ordre d'AVL.

Séjours	Tarif	Acompte 30%	Assurance Annulation + interruption 4.1%
SEJOURS BLEUS			
Le Crozet - Loire	1 330 €	399 €	54.53 €
Vichy - Allier	1 410 €	423 €	57.81 €
Portiragnes - Hérault	1 410 €	423 €	57.81 €
L'Esterel - Var	2 950 €	885 €	120.95 €
Saint Paul en Pareds - Vendée	2 740 €	822 €	112.34 €
Lac de Côme - Italie	3 110 €	933 €	127.51 €
Lac du Bourget - Savoie	2 740 €	822 €	112.34 €
Saint Sorlin d'Arves - Savoie	2 650 €	795 €	108.65 €
Arêches Beaufort - Savoie	2 840 €	852 €	116.44 €
Saint Martin de Landelles - Manche	3 740 €	1 122 €	153.34 €
Rocamadour - Lot	2 340 €	702 €	95.94 €
Saint Alban Auriolles - Ardèche	2 750 €	825 €	112.75 €
Chambéry - Savoie	1 750 €	525 €	71.75 €
SEJOURS ORANGE			
Saint Laurent en Grandvaux - Jura	1 750 €	525 €	71.75 €
Issoire - Puy De Dôme	1 510 €	453 €	61.91 €
Haute pierre le Châtelet - Doubs	2 870 €	861 €	117.67 €
Château de la Loire - Indre	2 870 €	861 €	117.67 €
Le Crozet - Loire	1 480 €	444 €	60.68 €
L'Esterel - Var	3 270 €	981 €	134.07 €
Chambéry - Savoie	2 990 €	897 €	122.59 €
Les Abrets - Isère	2 220 €	666 €	119.72 €
Saint Martin de Landelles - Manche	3 250 €	975 €	133.25 €
Saint Sorlin d'Arves - Savoie	2 920 €	876 €	119.72 €
Saint Etienne sur Chalaronne - Ain (9 jours)	1 770 €	531 €	72.57 €
Saint Etienne sur Chalaronne - Ain (10 jours)	1 960 €	588 €	80.36 €
Prades - Pyrénées-Orientales	3 150 €	945 €	129.15 €
Saint Germain Lespinnasse - Loire	1 650 €	495 €	67.65 €
Rocamadour - Lot	2 360 €	708 €	96.76 €
Béziers - Hérault	2 930 €	879 €	120.13 €

Montant de l'acompte et de l'assurance annulation par séjour

Nous vous rappelons que si l'assurance n'est pas souscrite, vous ne pourrez, en aucun cas, prétendre à un remboursement de la part d'AVL.

Les chèques doivent être envoyés à l'ordre d'AVL.

Séjours	Tarif	Acompte 30%	Assurance Annulation + interruption 4.1%
SEJOURS VERTS			
St Laurent en Grandvaux - Jura	2 720 €	816 €	111.52 €
Bertignat - Puy De Dôme	2 290 €	687 €	93.89 €
Les Hauts du Gévaudan - Lozère	2 420 €	726 €	99.22 €
SEJOURS VIOLET			
Alès - Gard	2 290 €	687 €	93.89 €
Les Abrets - Isère (9 jours)	2 640 €	792 €	108.24 €
Les Abrets - Isère (10 jours)	2 930 €	879 €	120.13 €
Les Hauts du Gévaudan - Lozère	2 420 €	726 €	99.22 €



Aides financières possibles

◆ Si la personne est à domicile ou en externat :

On peut demander **une révision des charges exceptionnelles de la PCH** : avec un courrier et le devis des vacances où apparait le surcoût lié au handicap adressés à la MDPH. L'aide peut être de 1800 € sur 3 ans c'est-à-dire 600 € par an ou 300€ pendant deux ans et 1200 € ou autre...

Possibilité d'aide auprès de **sa mairie**, auprès **des caisses de retraite et de prévoyance** de la personne ou de ses parents.

Possibilités d'aides auprès **des associations liées au handicap** telles que l'ADAPEI, l'APF, la Croix Rouge, parfois sous forme de chèques vacances. Les assistantes sociales de ces associations peuvent aider dans ces demandes d'aides.

Possibilités **d'aides auprès des associations caritatives** telles que le secours populaire, le secours catholique, la croix rouge.

◆ Si la personne est accueillie dans un établissement de type FAM, Foyer de vie :

Des aides du **conseil départemental** à hauteur de 700 € par an peuvent être demandées si la personne n'a pas plus de 700 € d'épargne. Se renseigner auprès de l'établissement qui fera la demande au conseil départemental.

On peut demander **une révision des charges exceptionnelles de la PCH** : avec un courrier et le devis des vacances où apparait le surcoût lié au handicap adressés à la MDPH. L'aide peut être de 1800 € sur 3 ans c'est-à-dire 600 € par an ou 300€ pendant deux ans et 1200 € ou autre..

Possibilité d'aide auprès de **sa mairie**, auprès **des caisses de retraite et de prévoyance** de la personne ou de ses parents.

Possibilités **d'aides auprès des associations liées au handicap** telles que l'ADAPEI, l'APF, la Croix Rouge, parfois sous forme de chèques vacances. Les assistantes sociales de ces associations peuvent aider dans ces demandes d'aides.

Possibilités **d'aides auprès des associations caritatives** telles que le secours populaire, le secours catholique, la croix rouge.

Le CNLTA

Notre organisme de vacances adaptées adhère au **CNLTA** (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et est signataire de sa **Charte Nationale de Qualité**.



Notre objectif commun : offrir aux personnes handicapées une marque de qualité et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

Les valeurs : Engagement – Respect – Convivialité – Dialogue – Sécurité – Confort.

Le CNLTA travaille au quotidien à l'amélioration du secteur d'activité des vacances pour personnes en situation de handicap et collabore étroitement avec les ministères et autres services de l'Etat.

Choisir un Organisme de Vacances Adaptées membre du CNLTA, c'est un engagement sur :

- une **écoute particulière** sur le projet personnel du futur vacancier, ses attentes, ses préférences.
- une **majorité de séjours proposés en petits groupes**, pour un aspect convivial.
- une **formation adéquate** pour les animateurs-accompagnateurs de séjours adaptés et une préparation optimale des séjours.
- des **visites sur les lieux de vacances** réalisées par des bénévoles pour évaluer et s'assurer de la qualité des vacances.
- une **cellule conciliation**, en cas de litige sur un séjour avec l'un des adhérents du CNLTA.
- une **réglementation appliquée** avec l'assurance de la validité des agréments obligatoires au fonctionnement de séjours de vacances adaptées.

Pour les vacanciers et leurs représentants, le CNLTA préconise :

- une **inscription sincère et objective** pour que la personne soit orientée sur un séjour lui correspondant
- de **privilégier le partenariat** avec l'organisme de vacances.

Le CNLTA, un engagement quotidien au service des vacanciers !

Vous pouvez télécharger la Charte Nationale de Qualité du Tourisme et des Loisirs Adaptés pour Adultes handicapés sur le site du CNLTA :

www.cnlta.asso.fr

Résumé des garanties de l'assurance Assur Travel

LES CONDITIONS D'ASSURANCE SONT CONSULTABLES SUR LE SITE D'AVL

ANNULATION

Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :

- Accident, décès, maladie (psychique, mentale, nerveuse avec hospitalisation de plus de 4 jours) y compris rechute ou aggravation de l'assuré, d'un membre de sa famille jusqu'au second degrés
- Dommages graves, vol dans les locaux de l'assuré ou détérioration grave sur le véhicule de l'assuré
- Complications de grossesse
- Licenciement économique
- Obtention d'un emploi
- Convocation administrative (« en tant que juré, expert, adoption d'un enfant... »)
- Convocation à un examen de rattrapage
- Modification des congés par l'employeur
- Contre indication ou suites de vaccination
- Refus de visa

EXTENSION ANNULATION + INTERRUPTION

Si l'assuré doit interrompre son voyage pour l'un des motifs suivants:

- Rapatriement médical de l'assuré
 - Retour anticipé de l'assuré par suite de maladie grave, accident grave ou décès d'un membre de sa famille
- Suite à rapatriement de l'assuré ou retour anticipé (remboursement au prorata temporis) Max 1500€/ personne
Franchise 30€

INTERRUPTION : comprend l'assurance annulation.

Remboursement des prestations non consommées suite à un retour prématuré. Dans ce cas est remboursé, au prorata temporis, la partie du séjour non effectuée

BAGAGES

Indemnisation en cas de vol, destruction, perte, incendie ou endommagement pendant le transport.
Limitation de garantie 800 € et 400 € pour les objets de valeur

COMPLÉMENTAIRE ASSISTANCE

Remboursement des frais médicaux : 300 000 € pour les pays européens et méditerranéens & 500 000 € pour le reste du monde

RESPONSABILITÉ CIVILE DU VOYAGEUR

La responsabilité civile est l'obligation légale qui incombe à toute personne de réparer le dommage qu'elle a causé à autrui (dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs).

- Dommages corporels 4 500 000 €.
 - Dommages matériels 450 000 €.
- Franchise de 75€ par dossier

RETARD D'AVION

Suite à un retard à l'arrivée de l'avion de l'assuré de plus de quatre heures par rapport à l'heure initialement prévue, Tokyo Marine indemnise 90€

Suite à un retard à l'arrivée de l'avion de l'assuré de plus de six heures par rapport à l'heure initialement prévue, Tokyo Marine indemnise 30€ par tranche de deux heures de retard avec un maximum de 200€ par personne.

Conditions Générales de Vente

AVL est une association fondée en 1993, titulaire du certificat d'immatriculation tourisme N°AG 04295003 et de l'agrément vacances adaptées organisées émit en 2020 via l'arrêté N°20-27.

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme modifié par le décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017—art 1 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation de la vente de voyages et de séjours, vous trouverez reproduits ci-dessous les articles R.211-3 à R.211-11 du même code:

Article R211-3-Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L.211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R211-3-1-L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R211-2.

Article R211-4-Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes:

- 1° Les caractéristiques principales des services de voyage:
 - A) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises.
 - B) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour.
 - C) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination.
 - D) Les repas fournis.
 - E) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat.
 - F) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe.
 - G) Lorsque les bénéfices d'autres services touristiques fournis au voyageur reposent sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis.
 - H) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur.
- 2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques.
- 3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du types de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter.
- 4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur.
- 5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L.211-14 précédant le début du voyage pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint.
- 6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et des visas, y compris la durée approximative d'obtention des

Visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays des pays de destination.

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur, conformément au I de l'article L.211-14.

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au E) du 2° du A du II de l'article L.211-2, l'organisateur et les professionnels auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyage ne soit lié au contrat, des informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-5-Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5°, 7° de l'article R.211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L.211-9.

Article R211-6-Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R211-4, les informations suivantes:

- 1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées.
- 2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L.211-16 et qu'ils sont tenus, d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L.211-17-1.
- 3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique.
- 4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer toute non-conformité avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du séjour.
- 5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage conformément à l'article L.211-16.
- 6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur.
- 7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaires des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges (UE) n°524/2019 du Parlement européen et du Conseil.
- 8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au E) du 2° du A du II de l'article L.211-2, le professionnel auquel les

Données sont transmises informe l'organisateur de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur est informé, il fournit au voyageur, les informations mentionnées au 1° à 8°

Article R211-7 Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions pour tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur de sa décision permettant d'en obtenir un accusé au plus tard 7 jours avant le début du séjour.

Article R211-8-Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou les devises retenu comme référence lors de l'établissement du contrat.

En cas de baisse du prix, l'organisateur a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R211-9-Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat comme mentionné au 1° de l'article R-211-6 ou en cas de hausse des prix supérieur à 8%, il informe le voyageur dans les meilleurs délais

- 1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leur répercussions sur le prix du séjour.
 - 2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur sa décision.
 - 3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé.
 - 4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée et son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction du prix. Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur rembourse tous les paiements sous 14 jours.
- Dans le cas prévu au II de l'article 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R211-11-L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L.211-17-1 consiste notamment:

- 1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire.
- 2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestataires de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions Particulières d'Inscription

PRIX

Nos tarifs sont forfaitaires pour l'ensemble des séjours. Les prix dans le catalogue sont donnés à titre indicatif pour les périodes mentionnées. Ils peuvent être soumis à variation à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive et figurant par conséquent sur votre facture feront foi en cas de contestation.

Sont inclus les frais

- D'hébergement et de pension comme décrits
- Liés aux activités coup de cœur et, activités éventuelles contenues dans le catalogue ainsi que celles proposées par l'équipe d'animation
- D'encadrement
- De déplacements au cours du séjour
- D'assurances responsabilité civile et assistance

Ne sont pas inclus:

- Les achats personnels, ainsi que toutes dépenses liées aux activités non prévues au programme
- Les frais médicaux liés aux pathologies du vacancier
- L'option annulation-interruption (facultative)

MODIFICATION OU ANNULATION D'UN SEJOUR

AVL se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, ou en cas d'insuffisance de nombre de participant, de modifier ou annuler un séjour. Dans ce cas, vous sont proposés, soit un séjour équivalent, soit le remboursement des sommes versées dans le respect de l'application des conditions légales.

ASSURANCES

AVL a souscrit une assurance de responsabilité civile ainsi qu'une assurance assistance et rapatriement auprès de la MAÏF. Elles sont incluses dans le prix de vente de nos séjours.

AVL conseille vivement la souscription auprès d'Assur Travel de l'assurance annulation interruption. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires à la page intitulé *résumé des garanties de l'assurance Assur Travel*.

DROITS ESSENTIELS PREVUS PAR LA DIRECTIVE (UE) 2015/2302 TRANSPPOSEE DANS LE CODE DU TOURISME

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro d'urgence pour contacter AVL en cas d'urgence.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat. Si la majoration des prix dépasse 8% du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur peut résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursé si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix subit une modification importante.

Si l'organisateur devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.

AVL a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'UNAT. (FMS/UNAT - 8 rue César Franck, 75015 Paris - fms@unat.asso.fr - 01 47 83 24 73).

APTITUDE AU SEJOUR

Chaque inscription est validée par la commission répartition après lecture de la fiche d'inscription. Toute information pouvant nuire au bon déroulement du séjour doit être déclarée au préalable par l'inscrivant: trouble du comportement, difficulté motrice, appareillage etc.

Dans le cas contraire, découvrant des écarts avec la réalité en séjour, AVL se réserve le droit de transférer la personne sur un séjour plus adapté ou de la rapatrier, après avoir informé sa famille, l'établissement et le tuteur légal. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être consenti et les frais occasionnés par ce retour ou ce transfert seront à la charge de la famille ou du tuteur.

RECLAMATION

Toute réclamation doit être adressée par courrier recommandé à AVL dans les 3 mois suivant la fin du séjour. Une réponse circonstanciée sera apportée par notre organisme après avoir rassemblé les informations nécessaires.

Toutefois la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, espèces ou d'objets de valeurs que le vacancier aura choisi d'emporter sur séjour et qui auront été conservés par le vacancier. AVL n'est responsable que des biens qui lui seront confiés, pendant le temps où il lui seront confiés.

CESSION DU CONTRAT

Tout voyageur a le droit de céder son contrat de voyage à une autre personne moyennant des frais raisonnables et réels et ce minimum 10 jours avant la date de départ. (*Se référer à l'article R211-7 des Conditions Générales de Ventes*)

RESPONSABILITE CIVILE DU VACANCIER

Chaque vacancier est couvert par sa propre assurance de responsabilité civile. Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer par ses responsables légaux à sa propre assurance.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES - CONFIDENTIALITE

AVL et ses sous-traitants sont les seuls autorisés à détenir les données et s'engagent à ne pas les revendre ou les transmettre à des tiers. Elles sont destinées à l'usage d'AVL et sont indispensables pour votre inscription et le bon déroulement du séjour.

Conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, les informations collectées restent la propriété de l'utilisateur, le responsable du vacancier dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des données concernant le vacancier.

ACCEPTATION

L'inscription et la participation à l'un de nos séjours impliquent tant de la part du vacancier que de la personne ou de l'institution assurant l'inscription, l'acceptation pleine et entière des présentes conditions ainsi que les règles des séjours.

Nous contacter

Nos adresses email

Direction d'AVL : direction@avl42.fr

Inscriptions vacanciers : inscription.vacanciers@avl42.fr

Recrutement animateurs : responsable.vacances@avl42.fr

Service Hébergement : vacances@avl42.fr

Comptabilité : compta@avl42.fr

Notre site internet

www.avl42.org

The screenshot shows the homepage of the AVL website. At the top, there is a green navigation bar with the following menu items: Accueil, L'association, Les séjours, S'inscrire, Animateurs, SAVS, and Nous contacter. A mouse cursor is pointing at 'L'association'. To the right of the navigation bar is a phone icon and the number 04 77 47 40 00. Below the navigation bar is the AVL logo (Association Vacances Loisirs) and the text 'SÉJOURS ADAPTÉS'. On the left side, there is a vertical green sidebar menu with the same items as the top navigation bar. Below the sidebar, the address is listed: AVL, ZA du Crêt de Mars, 42150 La Ricamarie. The main content area features a grid of four large images of nature scenes, each with a blue banner at the bottom containing a category name: 'L'association', 'Les séjours', 'S'inscrire', and 'Postuler'. Below the grid is a Facebook icon and the text 'Vacances adaptées pour adultes et enfants en situation de handicap'. A blue button labeled 'Contactez-Nous' is positioned below the text. At the bottom of the page, there is a row of logos for various partner organizations, including the French Republic, CNLTA, Loire Le Département, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, ATOU FRANCE, France, UNAT, St-Galmier, and Saint-Étienne.

Nous trouver



**ZA du Crêt de Mars
42150 LA RICAMARIE**



3 Lieux de rendez-vous pour les départs / retours en séjour:

- ◆ **SAINT-ETIENNE** : Au « Complexe Sportif de CAIN TIN » 42150 la Ricamarie
- ◆ **LYON** : Au « Foyer Henri THOMAS » 3 chemin Vieux 69500 Bron
- ◆ **ROANNE** : Aux « Jardins d'ASPHODELES » Rue Guy de Maupassant 42300 Mably



Rue du Crêt de Mars
42150 LA RICAMARIE
04 77 47 40 00

Consultez notre site
www.avl42.org



@associationvacancesloisirs



L'Agence de développement du tourisme de la France



DIRECTION RÉGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHÉSION SOCIALE

Séjours de vacances adaptés pour personnes ayant une déficience intellectuelle